

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2018-2019

**Procès-verbal de la séance ordinaire
tenue le 17 avril 2019 à 17 h à l'école hôtelière Fierbourg**

Présences

Mélissa Laflamme
Serge Duclos
Jean Lamontagne
Stéphanie Lemieux
Marie-Pier Riverin-Gagnon
Frédéric Auger
Jacques Cloutier
Danielle Fortin
Chantale Lévesque
Vincent Simard
Louise Fortier

Directrice
Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Consultant en arboriculture
Conseillère pédagogique
Conseillère pédagogique
Enseignant - LAN
Enseignant – Alimentation et tourisme
Enseignante – secteur Horticole
Enseignante – secteur ATP
OPEQ
Agente de bureau classe principale

Jimmy Caron-Bélanger

Élève en Soutien informatique

Bernard Brassard

Commissaire

Invitée :

Alexandra Caron

Gestionnaire administrative d'établissement

Absences :

Sonia Bergeron
Sylvain Dussault
Stéphane Tanguay
Ame van Veen

Enseignante – secteur santé
Élève en Soutien informatique
Centre local d'Emploi de Charlesbourg
Enseignante – Alimentation et tourisme

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2019
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 27 février 2019
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 Coûts facturés : Approbation des coûts facturés aux élèves 2019-2020
 - 7.2 Bilan des inscriptions 2019-2020 et bilan de la clientèle
 - 7.3 Dépôt du plan d'effectifs 2019-2020
 - 7.4 Consultation des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles
 - 7.5 Approbation des activités scolaires et parascolaires
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 18/19-23 Monsieur Jean Lamontagne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2019

CE 18/19-24 Madame Stéphanie Lemieux propose d'adopter le procès-verbal du 27 février 2019.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2018

Aucun suivi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune.

7. POINTS À TRAITER

7.1 Coûts facturés : Approbation des coûts facturés aux élèves 2019-2020

Madame Alexandra Caron présente le document des coûts facturés à l'élève avec les comparatifs de l'année dernière. Une augmentation d'environ 8 \$ pour les assurances est à prévoir. Elle présente aussi de légères modifications de coûts pour chacun des programmes.

En lien avec l'application de la loi 12, s'il y avait des modifications, celles-ci vous seront déposées au conseil d'établissement du 12 juin 2019.

CE 18/19-25

Monsieur Frédéric Auger propose l'adoption des coûts facturés tels que présentés.

7.2 Bilan des inscriptions 2019-2020 et bilan de la clientèle

Présentation par madame Mélissa Laflamme du bilan des inscriptions au 15 mars 2019, comparé à la même période l'an dernier. Elle précise que la date du 1^{er} mars n'est plus une indication juste pour déterminer le nombre de groupes.

Madame Laflamme présente aussi le bilan de la clientèle et des abandons. En date du 4 avril, nous avons 877,43 ETP ce qui représente une baisse importante de 127,07 ETP comparativement à l'année dernière. Notre taux d'abandon a légèrement augmenté de 12,89 % à 13,47 %.

Elle précise que nous avons perdu plusieurs ETP dans les dernières semaines ce qui occasionne une perte prévisible de 484 919 \$ au budget.

7.3 Dépôt du plan d'effectifs

Madame Mélissa Laflamme dépose le document du plan d'effectifs 2019-2020 et mentionne que les coupures prévues ont été annoncées au personnel concerné.

Voici les modifications proposées pour le plan d'effectifs 2019-2020 :

- Abolition de 15 heures du poste de secrétaire au secteur santé en raison de la diminution d'élèves.
- Abolition de la classe principale du poste de technicien en informatique. La nature des tâches ne justifie plus la classe principale.

- Abolition des 7 h d'aide pédagogique en Soutien informatique. La conseillère pédagogique de l'école hôtelière aura aussi la responsabilité de SOU et SEM.
- Les 2 demandes de préretraite de Dano Gaulin et Johanne Couture totalisent 80 jours. Par conséquent, nous ajoutons une technicienne en administration à 25 %. Cette tâche sera jumelée au poste déjà existant de technicienne en administration pour les 3 centres de formation professionnelle.
- Un poste de technicien en formation professionnelle a été ajouté au secteur horticole pour le programme élagage. Il est à noter que ce poste est entièrement financé par le programme d'études. Son horaire devra être variable pour répondre aux besoins de tous les groupes d'élagage.

Étant donné une perte prévisible de 484 919 \$, d'autres coupures sont à revoir d'ici la fin de l'année scolaire.

7.4 Consultation des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Madame Laflamme rappelle que :

- le projet éducatif résulte d'un consensus et il est élaboré en faisant appel à la collaboration de tous les acteurs (élèves, personnel, partenaires) ;
- c'est l'occasion idéale de former un NOUS collectif pour NOS élèves ;
- une équipe n'existe que si elle a un projet en commun ;
- choisir c'est renoncer à d'autres choix.

Elle présente les enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles choisis en prenant soin de bien expliquer les choix effectués.

7.5 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Présentation du tableau des activités scolaires et parascolaires aux secteurs Alimentation et tourisme et Soutien informatique.

CE 18/19-26 Madame Stéphanie Lemieux propose l'adoption de l'activité présentée.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucune.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Trois départs de groupes d'élèves dans le programme APED (Assistance à la personne en établissement et à domicile) ont été annoncés. Cette formation, en partenariat avec le CIUSSS, se donne en milieu de travail et l'élève reçoit une rémunération d'environ 15 000 \$ durant sa formation.

Le 1^{er} groupe a démarré le 15 avril dernier, et les prochains départs sont annoncés par les 6 et 21 mai 2019.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Mercredi 12 juin à 17h30.

La séance est levée à 18h35.

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président